

Communiqué de presse

Promouvoir la sobriété matière et le réemploi dans le bâtiment : l'ADEME ÎLE-DE-FRANCE et l'ADEME PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR dévoilent les 30 maîtres d'ouvrages lauréats de l'AMI BÂTI-SOBRE

Paris, 27 février 2024 - Après un appel à manifestation d'intérêt lancé en juillet dernier, **30 maîtres d'ouvrage** lauréats viennent d'être sélectionnés. Ces derniers vont être accompagnés dans l'adoption de la sobriété matière pour leurs projets de bâtiments en Île-de-France et en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cet accompagnement aura pour but de promouvoir la transition vers des pratiques de construction plus durables, dans un contexte où il devient impératif de rationaliser l'utilisation des matières premières dans le secteur de la construction, surtout face à la raréfaction des ressources et à l'augmentation des prix des matériaux.

30 lauréats sélectionnés par l'ADEME Île-de-France et Provence-Alpes-Côte d'Azur pour progresser sur les sujets de sobriété

30 maîtres d'ouvrages seront accompagnés dans leur transition vers des pratiques de construction plus durables

- 17 lauréats en IDF
- 13 lauréats en PACA

L'ADEME IDF et l'ADEME PACA soutiendront 31 projets :

- 23 projets de rénovation et de réhabilitation,
- 14 projets de construction neuve,
- 2 projets de démolition pour refaire des constructions neuves.



[Les projets lauréats](#) représentent une diversité d'usage soit plus de 242 000 m² dont 43 000 m² de bureaux, plus de 3 560 logements (collectifs, individuels et participatifs), 4 écoles, 2 équipements sportifs, 1 résidence étudiante et 1 hôpital.

Un accompagnement intégral pour la sobriété matière dans la construction entre 2024 et 2026

Le programme **BÂTI-SOBRE** comprend un accompagnement collectif , abordant divers enjeux critiques tels que les aspects assurantiels, juridiques, économiques, organisationnels, la mesure de circularité, ainsi que l'utilisation de matériaux éco-conçus et recyclés.

Chaque projet lauréat bénéficiera également d'un accompagnement individuel, de 3 à 10 jours s'étalant sur toute la durée du programme. Cet accompagnement personnalisé couvrira des aspects tels que les pratiques internes, les changements de comportement, le sourcing en matériaux circulaires, et l'évaluation de la performance du projet en matière de circularité.

Pour garantir une expertise adaptée aux besoins, le groupement prestataire retenu par l'ADEME, A4MT et Pouget consultants, pourra mobiliser un réseau d'experts pouvant intervenir en fonction des défis spécifiques rencontrés par les projets. De plus, le programme sera soutenu par un comité des partenaires, afin de rester en relations étroites avec d'autres initiatives proches comme EC2 ou CAP 2030 et de faire connaître ses propres avancées.

L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Contact Presse

Pour l'ADEME Île-de-France

Agence Look Sharp, Léna DERUDDER & Marion SOISSONS

06 12 83 31 66 / 06 49 45 09 29 / ademe-idf@looksharp.fr

Pour l'ADEME Provence-Alpes-Côte d'Azur

Morgane MESLIN, responsable communication régionale
04 91 32 84 50 / morgane.meslin@ademe.fr